

PLAN DE FINANCEMENT

Bilan au 12 janvier 2023

Installation de défibrillateurs sur le territoire de la Communauté de Communes du Serein

DEPENSES

Coût HT du matériel :	28 140.00 €
Coût HT des installations / initiation :	2 600.00 €
TOTAL DES DEPENSES HT	30 740.00 €

RECETTES

Subvention DETR (40%)	12 296.00 €
Autofinancement (part communale)	15 450.00 €
Autofinancement (part intercommunale)	2 994.00 €
TOTAL DES RECETTES	30 740.00 €

Fait à L'Isle sur Serein, le 12 janvier 2023

Le Président
Xavier COURTOIS

